

**COMPTE-RENDU  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU Mercredi 16 mars A 18H30**

Présents : DESTREM Philippe, FOUSSAT Philippe, adjoints au Maire, ALLANIC Christian, SAISSI HASSANI Roxane, JOANNON Yohann, DANHYER David

Absents : CHRISTIAENS Thierry  
BADIA Jean-Louis donne procuration à ALLANIC Christian

Secrétaire de séance : SAISSI HASSANI Roxane  
Formant la majorité des membres en exercice

**Sous la présidence de Christian LEMOINE, Maire.**

La séance du Conseil Municipal débute

1. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la suppression du poste de troisième adjoint.
2. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier l'ordre du tableau et d'attribuer le poste de deuxième adjoint à Monsieur FOUSSAT Philippe.
3. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les contributions et subventions aux organes de regroupements et organismes publics ci-dessous en se basant sur les estimations de l'exercice 2021.

PNR	200.00
SDISS	5 000.00
SIVOM (Contribution + Nacelle)	2 000.00
SITV	2 000.00
SYDEEL	80.00
SIOCCAT	70.00

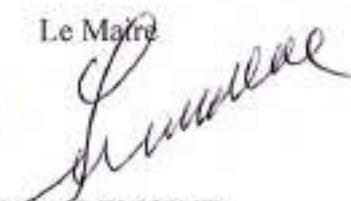
4. Le Conseil Municipal décide d'accorder pour l'année 2022 aux Associations qui en font la demande les subventions suivantes :
  - Ecole subvention exceptionnelle voyage scolaire 300.00€
  - ACCA 300.00€
  - AAPPMA 100.00€
  - Association Solidarité Fenouillèdes 50.00€
  - A domicile Agly 50.00€
  - AVC 66 50.00€
  - Association Le Jardin des herbes folles 50.00€
  - Association des Lieutenants de Louveterie des Pyrénées Orientales 100.00€



- Association l'Happy Culture 300.00€
  - Association des Maires et la Protection civile crise humanitaire Ukraine 50.00€
5. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'établir un bail commercial dérogatoire de douze mois à Messieurs Brise PLANTIER et BOIRAL Serge avec la possibilité de renouvellement.
6. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à demander les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes habilités pour les travaux de réfection du chemin pour l'accès au Coudala.
7. Questions diverses :
- Monsieur le Maire, suite à un rendez-vous avec les responsables du projet de l'aménagement du Lac, présente à l'ensemble des membres présents, les zones dont la commune est propriétaire afin de réfléchir sur d'éventuels projets.
  - L'étanchéité du préau de l'école est prévu l'été prochain. Les travaux seront réalisés par l'entreprise MMS.
  - Monsieur le Maire présente le diagnostic et les devis pour la réfection de la toiture d'une partie de la mairie. Cette pièce anciennement salle des adjoints pourrait devenir une salle des archives.
  - Après la présentation des propositions d'indemnisation de la société ABOWIND, l'ensemble des membres du Conseil Municipal refuse ces propositions.
  - Prochain vide grenier : réflexion des élus quant à l'organisation et le déroulement. Dossier à revoir.
  - Mise en sécurité du village : Le dossier est confié à Monsieur Philippe FOUSSAT, 2<sup>ème</sup> adjoint.



Le Maire

  
Christian LEMOINE

Page de signatures

**COMPTE-RENDU  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU Mercredi 30 mars A 18H30**

Présents : DESTREM Philippe, FOUSSAT Philippe, adjoints au Maire, BADIA Jean Louis, ALLANIC Christian, JOANNON Yohann, DANHYER David

Absents : CHRISTIAENS Thierry  
SAISSI HASSANI Roxane donne procuration à LEMOINE Christian

Secrétaire de séance : DESTREM Philippe  
Formant la majorité des membres en exercice

**Sous la présidence de Christian LEMOINE, Maire.**

La séance du Conseil Municipal débute

1. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les Comptes de Gestion et Administratif 2021 du Budget Principal.
2. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation du résultat de l'exercice 2021
3. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2022

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses : 430 640.64€

Recettes : 430 640.64€

**INVESTISSEMENT**

Dépenses : 135458.23€

Recettes : 134458.23€

4. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité une augmentation de 1% des taux d'impositions de la Taxe Foncière Bâtie et non Bâtie.
5. Questions diverses :
  - Monsieur le Maire explique vouloir rencontrer M. Christophe CORBIN afin de voir avec ce dernier quelques points de son contrat et du fonctionnement du Café Carton. Il est convenu que des membres du conseil municipal seront présents lors de ce rendez-vous
  - Elections présidentielles : le planning et la constitution du bureau de vote sont définis par les membres de conseil municipal.
  - Monsieur le Maire explique avoir reçu une proposition de convention de partenariat entre le site Cathare de Puylaurens et la commune de Caramany, le conseil municipal accepte ce partenariat qui permettra de valoriser les sites touristiques.
  - Le conseil municipal décide d'adhérer à l'IEO (Institut d'Etude Occitane) de l'Aude en association avec le SIOCCAT (Syndicat intercommunal pour la promotion des langues occitane et catalane) une partie des cotisations permettront d'engager des actions locales (cotisation annuelle 40,00€).



- Commande de fleurs destinées au fleurissement collectif des rues du village. Deux permanences auront lieu en Mairie : Mardi et Jeudi de 10-12 heures. Les dates seront précisées ultérieurement.



Le Maire

*Christian Lemoine*  
Christian LEMOINE

Page de signatures

**COMPTE-RENDU  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU Mercredi 05 mai A 18H30**

Présents : DESTREM Philippe, FOUSSAT Philippe, adjoints au Maire, BADIA Jean Louis, ALLANIC Christian, JOANNON Yohann, DANHYER David

Absents : CHRISTIAENS Thierry

SAISSI HASSANI Roxane donne procuration à LEMOINE Christian

Secrétaire de séance : DESTREM Philippe

Formant la majorité des membres en exercice

**Sous la présidence de Christian LEMOINE, Maire.**

La séance du Conseil Municipal débute

1. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le déclassement du domaine public de la parcelle B3345
2. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la vente de la parcelle B3345 à Madame LAPORTE Marie-Rose. La parcelle B3345 étant 1 lot des deux lots suite à la division de la parcelle cadastrée B3222.
3. Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 300.00€ à l'Association Communale « Les Amis de Caramany »
4. Questions diverses :
  - Bien que sensible à l'action de certaines associations (Les Restos du Cœur, L'Association des Collectivités forestières) le Conseil Municipal de plus en plus sollicité pour des demandes de subvention ne peut pas répondre favorablement à toutes les demandes
  - Suite à la réception d'une circulaire ministérielle dont l'objet est la commémoration nationale 2022 de la mémoire de l'esclavage, deux dates sont proposées.  
10 mai Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.  
23 mai Journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage.  
Le Conseil Municipal décide que la date et la forme de la commémoration seront choisies en fonction d'une éventuelle participation des enfants de l'école.
  - 17 mai : Journée contre l'Homophobie et la Transphobie. Le Conseil Municipal décide d'apposer le drapeau arc en ciel sur la Mairie.
  - 18 juin : Le Conseil Municipal s'entretient sur la mise en place et l'organisation de cette journée festive devant réunir un maximum de personnes autour d'un concert de chanson française, d'une animation danse et d'une paëlla géante sur la place.
  - Compte rendu de la position des communes de Caramany et d'Ansignan, lors de la dernière réunion de l'Association du développement des abords du barrage



Le Maire

Christian LEMOINE

**COMPTE-RENDU  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU Mardi 14 juin A 19H00**

Présents : DESTREM Philippe, FOUSSAT Philippe, adjoints au Maire, BADIA Jean-Louis, ALLANIC Christian, JOANNON Yohann, DANHYER David

Absents : CHRISTIAENS Thierry

SAISSI HASSANI Roxane donne pouvoir à JOANNON Yohann

Secrétaire de séance : DESTREM Philippe

Formant la majorité des membres en exercice

**Sous la présidence de Christian LEMOINE, Maire.**

La séance du Conseil Municipal débute

1. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention entre la Communauté de Communes et la commune de Caramany sur la présence cet été d'un guide/conférencier pour des visites historiques du village.
2. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la fixation des ratios d'avancement de grade, pour les employés communaux.
3. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les modifications du tableau des effectifs d'emplois permanents.
4. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention de prestation entre la commune et la SAUR, pour le contrôle des bornes incendie.
5. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modalité de publicités et d'informations des actes communaux pour les villages de moins de 3500 habitants par affichage papier.
6. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet de convention de mise à disposition d'une partie de voirie communale entre M. et Mme REZGUI et la COMMUNE
7. Questions diverses :
  - Un point est fait sur les employés communaux
  - Lecture d'un courrier co-signé par le Conseil Municipal, qui sera envoyée à deux personnes irrespectueuses de l'environnement.
  - Monsieur le Maire présente la proposition d'une entreprise privée, pour la réalisation de photographies aériennes sur Caramany. Le Conseil Municipal décide en premier lieu de consulter un reportage identique, réalisé il y a quelques années, et de voir la pertinence d'une telle proposition.
  - Café.Carton. Compréhension et discussion sur des précisions à apporter au bail de location.
  - Un point est fait sur le projet volontaire de peinture de la Salle des Fêtes, porté par l'association Le Pari du Lac. Lecture d'un courrier rédigé par un juriste de l'association des Maires de France. Un courrier d'explication sera prochainement envoyé au bureau du Pari du Lac.
  - Soirée festive du 18 juin prochain : Organisation, rôle de chacun, arrêtés, etc...

Le Maire



Christian LEMOINE

Mairie de CARAMANY - Place de la Mairie - 66720 CARAMANY

Tél : 04 68 84 51 85 - Courriel : [mairie.caramany@wanadoo.fr](mailto:mairie.caramany@wanadoo.fr) - Site : [www.caramany.com](http://www.caramany.com)

Horaires d'ouverture : mardi, jeudi et vendredi matin

**PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU Mercredi 5 octobre A 19H00**

Présents : DESTREM Philippe, FOUSSAT Philippe, adjoints au Maire, SAISSI HASSANI Roxane, BADIA Jean-Louis, ALLANIC Christian, JOANNON Yohann, DANHYER David

Absents : CHRISTIAENS Thierry

Secrétaire de séance : DESTREM Philippe

Formant la majorité des membres en exercice

**Sous la présidence de Christian LEMOINE, Maire.**

La séance du Conseil Municipal débute

1. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le reversement de la fiscalité et le partage de la taxe d'aménagement à la Communauté de Communes.
2. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la subvention exceptionnelle pour un cycle de formation à la natation pour notre école à la piscine d'Estagel. Début des séances printemps 2023. Coût 1750€.
3. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la demande de plans d'arbres et d'arbustes à la pépinière départementale.
4. Position de la commune sur la création d'une usine d'enrobé sur la commune d'Espira de l'Agly en limite de Cases de Pene (entrée de la Vallée de l'Agly et du Fenouillèdes). La position du Conseil Municipal est de préserver notre environnement. Le Conseil Municipal vote contre à l'unanimité.
5. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la délibération autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement en cas d'impossibilité d'un des agents communaux d'assurer son service.
6. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la délibération autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier pour le poste d'ATSEM
7. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les tarifs de location des gîtes communaux pour la période du 1/11/2023 au 31/10/2023 suivants :

Gîtes	Moyenne Saison	Haute Saison	Basse Saison	Week-end
Azalée	265.00	335.00	220.00	120.00
Eglantine	255.00	315.00	210.00	110.00
Fougère	420.00	480.00	340.00	185.00
Iris	352.00	410.00	280.00	155.00
Lilas	352.00	410.00	280.00	155.00

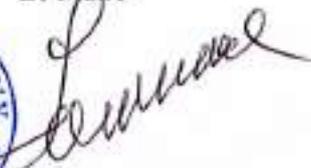
8. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la taxe de location des vacants communaux à compter du 05/10/2022 au tarif de 1.50€ par are avec un minimum de 10,00 euros à percevoir par la municipalité.
9. Questions diverses :
  - Demande de Mr Ph Parra de louer un vacant communal afin d'y placer des ruches.
  - Remerciement de l'association de commandants de louveterie des P.O pour le versement de la subvention donnée par Caramany.



- L'association Cinémaginaire propose des séances de cinéma à la salle des fêtes pour tout public. Le conseil municipal favorable souhaite approfondir cette proposition.
- Formation contre les risques d'incendie et de panique sur l'espace public en plein air (pose de citernes et réserves d'eau). Ces équipements sont hors budgets communaux. Mr Philippe Foussat devient le correspondant incendie.
- Proposition d'un site « fairbrb.com » pour la publicité de location des gîtes communaux. Cette proposition intéressante demande une étude du contrat actuel passé avec « Gîtes de France ».
- Gîtes privés. La commune se doit d'être vigilante sur la perception et le reversement à la Communauté de Communes de la taxe de séjour obligatoire pour toute location.
- Colis de Noël pour les aînés. Arrêt sur le choix d'une valise comprenant un assortiment de denrées variées. La distribution sera faite par les élus.
- Nécessité d'établir des courriers aux administrés pour des bâtis privés en mauvais état dans la commune. Deux possibilités : Mise en sécurité ou mise en péril.
- Réalisation du « presse-book » de la commune. Il sera réalisé et mis à jour par David Danhyer et Philippe Destrem courant l'automne/hiver.



Le Maire

  
Christian LEMOINE



Le 1<sup>er</sup> Adjoint

  
Philippe DESTREM

**PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU Mardi 25 octobre A 19H00**

Présents : DESTREM Philippe, FOUSSAT Philippe, adjoints au Maire, BADIA Jean-Louis, ALLANIC Christian, ,

Absents : CHRISTIAENS Thierry, SAISSI HASSANI Roxane, JOANNON Yohann, DANHYER David

Secrétaire de séance : DESTREM Philippe

Procuration : M. CHRISTIAENS Thierry donne procuration à Monsieur LEMOINE Christian

Formant la majorité des membres en exercice

**Sous la présidence de Christian LEMOINE, Maire.**

La séance du Conseil Municipal débute

1. **Décision modificative d'ouverture de crédit.** Subvention DETR allouée à la commune pour son équipement en matériel.  
**Voté à l'unanimité.**
2. **Décision modificative de virement de crédit (comptes 618 / 7392221)**  
**Voté à l'unanimité.**
3. **Décision modificative de virement de crédit (comptes 231 / 2188)**  
**Voté à l'unanimité.**
4. **Questions diverses :**
  - Choix parmi 5 photos présélectionnées du visuel de la future carte de vœux 2023  
Ces cartes, tirées sont des outils de relations et de communications importants. L'équipe présente a choisi la n°4
  - Jean-Louis Badia a présenté sa formation d'une journée sur la sécurité incendie par débroussaillage. Une brochure détaillée doit arriver en Mairie. Elle permettra à l'équipe municipale d'informer, par le bulletin municipal des devoirs de chacun pour la sécurité de tous. Une réunion publique d'information sera également organisée.
  - Comme annoncé lors du précédent Conseil Municipal, Mr Danhyer et Destrem ont réalisé le press-book Indépendant de 2020 à nos jours. Une copie sera disponible au public.

Le Maire



Christian LEMOINE

Le 1<sup>er</sup> Adjoint



Philippe DESTREM



**PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU Jeudi 1 décembre A 19H00**

Présents : DESTREM Philippe, FOUSSAT Philippe, adjoints au Maire, BADIA Jean-Louis, ALLANIC Christian, JOANNON Yohann, DANHYER David.

Absents : CHRISTIAENS Thierry, SAISSI HASSANI Roxane,

Secrétaire de séance : DESTREM Philippe

Procuration : M. CHRISTIAENS Thierry donne procuration à Monsieur LEMOINE Christian  
Mme SAISSI HASSANI Roxane donne pouvoir à Monsieur JOHANNON Yohann

Formant la majorité des membres en exercice

**Sous la présidence de Christian LEMOINE, Maire.**

La séance du Conseil Municipal débute

1. Renouvellement de la convention de mandat de gestions des gîtes communaux avec Madame Mc LAREN-THOMSON Julia.  
**Voté à l'unanimité.**
2. Désignation complémentaire des délégués et suppléants aux commissions communales  
**Voté à l'unanimité.**
3. Désignation complémentaire des délégués au SIVOM RIVESALTAIS ET DE L'AGLY  
**Voté à l'unanimité.**
4. Désignation complémentaire des délégués au PAYS VALLE DE L'AGLY  
**Voté à l'unanimité.**
5. Questions diverses :
  - La distribution des colis de Noël, aux anciens du village, sera faite par l'ensemble des élus du Conseil Municipal, à partir de mi-décembre.
  - Information sur une demande privée d'achat de deux parcelles de terrain à la commune (2050 et 2051) dans un but de construction.
  - L'ASSAD (association d'aide à la personne) propose d'intervenir sur la commune moyennant une inscription et une cotisation annuelle de 244,68€.  
L'ensemble du Conseil est favorable ce qui amènera une délibération lors d'un prochain Conseil.
  - Discussion ouverte sur la rénovation et l'utilisation de la salle municipale Clément Caillens.
  - La cérémonie publique de vœux aura lieu à la salle des fêtes le vendredi 13 janvier 2023.  
En complément des vœux du Maire, un apéritif dînatoire sera offert suivi d'une soirée musicale assurée par Christian Allanac. Il paraît important au Conseil qu'une inscription préalable soit nécessaire.

Le Maire



Christian LEMOINE

Le 1<sup>er</sup> Adjoint



Philippe DESTREM